

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée JEAN ROSE - BTS - Services - Gestion de la PME - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

Lycée JEAN ROSE - BTS - Services - Gestion de la PME - en apprentissage (9871)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée JEAN ROSE - BTS - Services - Gestion de la PME - en apprentissage (9871)	Jury par défaut	Tous les candidats	30	135	5

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Bulletins de première et de terminale	Moyennes périodiques	Essentiel
	Appréciations du ou des bulletins de terminale ou de l'année en cours	- Appréciations des enseignants et du professeur principal - Eléments de la fiche Avenir	Important
	Résultats des épreuves anticipées de français	Résultats obtenus aux épreuves anticipées orales et écrites	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Niveau satisfaisant dans les matières du socle commun	Appréciations du ou des bulletins de terminale	Essentiel
	Résultats obtenus au baccalauréat	Résultats épreuves anticipées et notes du baccalauréat	Essentiel
Savoir-être	Assiduité	Absences signalées dans les bulletins	Important
	Comportement général	Bavardage ou insolence signalés dans les bulletins	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet motivé du candidat	Projet de formation et/ou professionnel décrit explicitement	Très important
	Connaissances concernant le contenu de la formation	Evocation d'une appétence pour les disciplines enseignées	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Mention d'engagement portée par la vie scolaire et/ou l'équipe pédagogique sur la fiche Avenir, mention dans le CV ou le projet motivé	Activités diverses réalisées	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)
- Management (EDS)
- Mgn/ Gestion et Finance (EDS)
- Mgn/ Ressources humaines et communication (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Une moyenne générale annuelle inférieure à 8/20 en terminale générale, technologique et professionnelle et/ou des mentions de manque d'assiduité répétées sur plusieurs disciplines en première et/ou en terminale ont pu conduire la commission à ne pas classer un dossier.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Une lecture des parcours en cordée de la réussite a pu être réalisée, comme tous les dossiers.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux composée de la Direction et d'enseignants a étudié les dossiers pré-classés par l'algorithme avec une étude attentive des appréciations des bulletins scolaires, des avis de la Fiche Avenir, et du projet motivé du candidat. Les candidats retenus dont le domicile était éloigné du lycée d'enseignement supérieur ont présenté des projets d'installation en Ile-de-France et/ou de poursuite d'études pertinents dans leur projet motivé.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les candidats doivent veiller à bien lire les attendus de la formation ; la rédaction du projet motivé doit valoriser leur compréhension et faire le lien entre la formation et le projet du jeune.

Signature :

Olivier CHAPPUIS,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée JEAN

ROSE